



L'Amicale vous propose de participer à une sortie printanière  
**jeudi 26 avril 2018**

**Attention : nombre de places limité**

**Profitons du printemps pour rendre visite aux abeilles et admirer le travail  
des ouvrières qui fabriquent les plus beaux tapis de France  
le jeudi 26 avril 2018**

**Rendez-vous à 10 h devant les *Miels Rouquette*, 43 rue de lavandes, 34230 Paulhan**

Cette exploitation apicole familiale est l'une des plus importantes de la région avec ses 1200 ruches en production. Grâce à la transhumance de celles-ci (sur tout le bassin méditerranéen) elle produit 11 variétés de miels.

Après la projection d'un diaporama sur la vie de l'abeille et le travail de l'apiculteur, nous visiterons la salle d'extraction du miel avec démonstration et fonctionnement des appareils. La dégustation nous permettra de découvrir la diversité des miels produits (saveurs, textures, couleurs) qui vont de très doux (miel d'acacia), fruités (miel de lavande), aromatique (miel de thym et chardon) à fort (miel de bruyère et châtaignier).

**Nous irons ensuite déjeuner sur la route de Lodève, au restaurant *La réserve*, à Cartels du Bosc (34700)**

Après avoir trinqué avec une soupe de champagne, chacun choisira son entrée, son plat et son dessert. Le vin (1 bouteille pour 4) et le café sont compris.

**L'après-midi (15 h 30) nous visiterons la Manufacture de la Savonnerie à Lodève.**

Vous aurez le privilège de pénétrer dans le lieu où se tissent des tapis d'exception destinés aux ambassades, aux monuments nationaux, au palais de l'Élysée perpétuant ainsi une technique de tissage qui se transmet depuis plus de quatre siècles. L'atelier de la Savonnerie travaille sur les tapis de style et à la composition d'œuvres d'artistes contemporains. Vous visitez de façon intimiste ce lieu exceptionnel, un trésor du patrimoine français. Cet atelier maintient à un niveau d'excellence la tradition des métiers de haute lice.

**17 h : retour à domicile**

**Participation : adhérents : 30 € ; non-adhérents : 36 €**

**Comme à l'habitude, un covoiturage est possible. Afin de planifier au mieux cette journée, veuillez préciser vos intentions sur le bulletin-réponse ci-joint sans oublier de joindre le chèque correspondant.**

**Merci de bien vouloir nous informer dès maintenant impérativement par courriel de votre participation et d'envoyer votre bulletin d'inscription accompagné du chèque correspondant **avant le vendredi 20 avril 2018.****

**Bulletin réponse à retourner à :**

Adac, Cirad - avenue Agropolis, TA 213 / 01,  
34398 Montpellier Cedex 5

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone / mobile :

.....

Mél : .....

Nombre de participants adhérents : 30 € x .....

Nombre de participants non-adhérents : 36 € x .....

Total = .....

Chèque au nom de l'Adac.

*Pour le covoiturage, cocher la case utile*

Je peux accompagner ..... personnes dans mon véhicule.

J'ai besoin d'être véhiculé(e).

**Préinscription dès maintenant par courriel ([adac0803@gmail.com](mailto:adac0803@gmail.com)).**

**Date limite de réception des inscriptions par courrier**

**avec le règlement : vendredi 20 avril 2018**